



C 14/2008

Pully, le 4 août 2008

Communication au Conseil communal

(Séance du 8 octobre 2008)

Résumé des objets traités en Municipalité De mi-mai à fin juillet 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité de mi-mai à fin juillet 2008.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Procédures facilitées cantonales des étrangers nés en Suisse et pour les jeunes de la 2ème génération (disposition transitoire) - Art. 25 et 53 LDCV: la Municipalité a donné un préavis **favorable** pour Mlle Eugénie **Gradoux** et pour MM. Zoran **Romic** et Ahmet **Tunç**, à l'intention du Service de l'intérieur chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de la bourgeoisie.

Décision d'octroi de la naturalisation suisse – Audition du 13.5.2008: la Municipalité a donné un préavis **favorable** pour Mme et M. Mirta et Pablo **Kuhn Zolecio** et leur fille Anahi **Zolecio**, Mmes Jacqueline **Nabaa**, Helga **Busch** et Victoria **Novikova** et pour M. Brian **Martínez**, à l'intention du Service de l'intérieur chargé, à ce stade, de la procédure d'obtention de l'autorisation fédérale.

Concept détaillé "Plan de mesures 2008 - Les jeunes et la violence" de la Prévention Suisse de la criminalité (PSC): la Municipalité a pris acte de la mise sur pied du plan cité en titre par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), qui a mandaté, fin 2006, la PSC pour élaborer un concept d'information/un plan de mesures sur le sujet "*Les jeunes et la violence*".

Conseil International des Archives (ICA): Mme Cristina Bianchi, responsable des archives communales, a été nommée au Comité du Conseil international des archives pour y représenter la Suisse.

Réforme policière: la concertation est lancée: selon communiqué de presse du 16.5.2008 du Conseil d'Etat, la nouvelle plate-forme Canton-communes s'est réunie, pour la première fois, le 14.5.2008 à Lausanne. Après avoir adopté son mode de fonctionnement, elle a débattu de son premier objectif: la réforme policière.

Les participants ont arrêté l'objectif des discussions, c'est-à-dire l'adoption, d'ici l'automne prochain, d'un protocole d'accord comprenant les principes généraux de la future réforme policière. Ces derniers couvrent le périmètre suivant:

- place des communes dans les processus de décision et de mise en oeuvre;
- formation, engagement et statut des policiers;
- type de commandement;
- structure de mise en oeuvre opérationnelle et politique;
- système d'information;
- financement;
- calendrier de la réforme (principales étapes, dispositions transitoires).

Projet AGILE: le Comité de pilotage s'est prononcé sur les différentes variantes du futur découpage de la protection civile vaudoise.

La variante Zonos, qui correspond à nos vues et à celles de la plupart de communes, comprend dix régions de protection civile calquées sur les dix districts vaudois actuels.

TL - Projection sur grand écran des matches de l'Euro foot 2008 - Coût des services supplémentaires: par lettre du 30.5.2008, les Transports publics de la région lausannoise nous ont informé que le Comité de direction, dans sa séance du 22.5.2008, avait pris connaissance des mesures que les TL étaient appelés à prendre pour assurer le transport des spectateurs des matches de l'Euro foot 2008 diffusés sur grand écran à l'Arena à Bellerive et des activités organisées aux alentours.

Les coûts des prestations de transport (y compris maintenance), de vente et d'information ont été budgétés à environ Fr. 950'000.--. Les recettes liées ont été estimées entre Fr. 380'000.-- et Fr. 600'000.--, selon la fréquentation. A couvrir selon variantes de Fr. 350'000.-- (plus favorable) à Fr. 570'000.--.

Compte tenu de l'importance de la manifestation pour toute la région, le Comité de direction a décidé de prendre en charge le manque à gagner par le biais du financement du réseau urbain.

Par souci de transparence, le Comité de direction a tenu à communiquer la répartition des charges. Pour Pully, en fonction de la clé par défaut d'entente selon la LTP, il s'agira de 8.4% de la clé, soit dans la version pessimiste un montant de Fr. 37'800.-- et dans la version optimiste un montant Fr. 19'300.--.

Demande de soutien financier de l'Association de l'arboretum national du vallon de l'Aubonne: la Municipalité a décidé d'apporter un appui financier de Fr. 10'000.-- à l'Association de l'arboretum national du vallon de l'Aubonne, participation destinée au remplacement du pont sur l'Aubonne en prélevant ce montant sur le fonds "Sports, culture et loisirs".

Guide Hachette 2009 – Diolinoir Gamaret 2007: le cru mentionné en titre a été retenu par le guide Hachette, édition 2009, avec une note de 98.4 / 100, ce qui est une excellente publicité pour nos vins. Ce vin est arrivé en tête des vins vaudois dans sa catégorie.

Nomination des membres de la Commission extraparlamentaire de l'enfance et de la jeunesse: la Municipalité a nommé pour la législature en cours, les membres de la commission comme suit:

Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale	Présidente
M. Dominique Favre	Parti Libéral
M. Philippe Diesbach	Parti Radical-démocratique
Mme Valérie Annen	Parti Socialiste
Mme Verena Kuonen	Parti Union Pulliérane
M. Lilian Geoffroy	Parti Union démocratique du Centre
Mme Irène Gardiol	Parti Les Verts
Mme Janine Roux, présidente	Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse
Mme Janine Jan, directrice	Etablissement scolaire primaire
M. Jean-Marc Corbaz, directeur	Etablissement scolaire secondaire
Mme Josée Martin, Cheffe de service	Secrétaire

Adhésion de la Commune de Belmont-sur-Lausanne au sein de Promotion Pully Paudex (PPP): lors de la dernière assemblée générale du 20.5.2008, les membres de PPP ont accepté, à l'unanimité, l'adhésion de la Commune de Belmont-sur-Lausanne au sein de leur association.

Lausanne Région - Organisation d'un week-end sportif régional: par courrier du 9.6.2008, Lausanne Région a informé que la Commission "*Activités sportives*" souhaite organiser un week-end sportif régional **vendredi 5 et samedi 6.9.2009**, avec l'aide de sociétés sportives clairement définies, l'idée de cet événement étant d'encourager le citoyen de la région à pratiquer du sport dans l'une des 29 communes de Lausanne Région.

A cet effet, la Commission a opté pour le concept de présenter des sports peu connus ou "*Sports Découvertes*" le samedi et d'organiser, le dimanche, des tournois de sports en équipe.

Les communes doivent simplement mettre à disposition une salle dans laquelle le sport proposé est présenté et pratiqué. Lausanne Région se charge de l'organisation et du contact avec la société sportive concernée.

Lausanne Région nous a invité à valider le choix du *Sport Découverte* pour notre Commune, soit le rink-hockey.

Port de Pully - Nouveaux tarifs relatifs à la taxe d'amarrage: les propositions de la Municipalité ont été approuvées par l'Etat de Vaud.

Communes Pully, Belmont - La Paudèze - Construction d'une section de mesure de débit sur un seuil existant: le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) a autorisé la pose d'un canal provisoire de mesure sur le seuil de la Paudèze, Pully-Belmont, à l'aval de la confluence avec la Chandelard et a délivré l'autorisation spéciale requise à cet effet.

Le démarrage des travaux est planifié au début de l'été. L'installation sera en place une année; passé ce délai, elle sera entièrement démontée et évacuée;

Ces travaux sont dispensés de l'enquête publique.

Financement du coût de l'élimination des déchets: Lausanne Région avait été sollicitée par ses communes membres pour étudier une solution régionale à la question du financement de l'élimination des déchets.

La Commission "*déchets*", créée à cet effet, a préconisé la solution d'un financement de ce coût **par une taxe forfaitaire couvrant les 70% des coûts, les 30% restants étant financés par les impôts**. Cette solution a été proposée aux 29 communes membres de Lausanne Région, qui se sont rapidement trouvées confrontées aux problèmes, d'une part, de politiques partisanes avec des options très différenciées et, d'autre part, du "*tourisme des déchets*" qui pourrait être généré par des communes voisines ayant opté pour une autre solution.

C'est pourquoi le Bureau de coordination a estimé que, quelle que soit la solution adoptée par une commune, elle sera remise en question par l'absence de cohésion cantonale et ne pourra être efficace que si elle est appliquée dans toutes les communes du Canton.

Lausanne Région estimant primordial qu'une cohésion cantonale soit assurée et que cette question soit dès lors à nouveau soumise au Députés du Grand Conseil, le Bureau de coordination interpelle le Conseil d'Etat afin que la question cruciale - et urgente - d'une solution cantonale pour le financement du coût de l'élimination des déchets soit soumise au Grand Conseil dans les meilleurs délais.

Convention pour le dépistage dentaire scolaire: la Municipalité a adopté le texte de la convention et de son annexe relatif au mandat de dépistage dentaire scolaire annuel et a accepté la désignation des médecins-dentistes suivants:

- Dr Jacques **Prêtre**
- Dr Yves **Revaz**
- Dr Bernard **Thilo**
- Dr Claude **Zwicky**

Information aux communes en vue d'évaluer la sécurité du parc immobilier scolaire: la Municipalité a pris acte de l'envoi, par courriel du 1.7.2008, du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), de l'information citée en titre, diffusée par Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon.

Organisme médico-social vaudois (OMSV) - Contribution finale 2007 et contribution prévue pour 2009: la Municipalité a pris acte du courrier du 1.7.2008 de l'organisme cité en titre, nous transmettant les informations liées au résultat 2007, aux prévisions d'activités et à leurs conséquences budgétaires pour 2009. Ces données ont été présentées et avalisées par les autorités de tutelle pour le résultat 2007. Quant aux besoins de financement pour 2009, ils sont intégrés au budget de l'Etat, en cours d'élaboration.

Budget 2009

L'évolution globale de 4,6% des activités de l'aide et soins à domicile portera au-delà de 1'400'000 le nombre d'heures de travail réalisées directement auprès de plus de 26'000 clients.

La participation des communes à porter au budget des communes s'élève, pour 2009, à Fr. 83.-/habitant. L'augmentation de Fr. 6.90 par rapport à 2008 se découpe de la manière suivante:

- financement de la hausse d'activités Fr. 3.--
- financement des effets salariaux Fr. 3.90

Cela représente un montant de Fr. 115'000.-- pour notre Commune.

Péréquation intercommunale: selon courrier du 3.7.2008, l'Union des Communes Vaudoises (UCV) nous informe avoir chargé son groupe de travail interne d'étudier notre proposition de sortir Lausanne de la péréquation intercommunale.

Il ressort de l'analyse des effets de cette mesure un certain nombre de considérations, débouchant sur la constatation que dite proposition est une "*fausse bonne idée*". Dès lors, le groupe de travail ne l'a pas intégrée dans le projet de modification à court terme proposé au Comité, ni dans ses réflexions sur une modification plus en profondeur de la péréquation.

LA MUNICIPALITE